



CAMBRIOLAGE

NOUS VOUS RECOMMANDONS D'ÊTRE TRÈS VIGILANTS

En effet suite à une tentative cambriolage dans la résidence il faut être très prudent et bien respecter les points suivants :

- o Ne pas ouvrir à quelqu'un qui sonne depuis les portes principales, si vous n'attendez personne, ou que vous ne le connaissez pas.
- o Vérifiez qui sonne à votre porte avant d'ouvrir. Certaines personnes rentrent derrière des résidents et ensuite démarchent tous les étages.
- o Vérifiez qui rentre avec vous, dans la résidence.
- o Fermez votre porte à clef. Il est facile pour des spécialistes d'ouvrir votre porte avec une radiographie.
- o Fermez vos portes fenêtres quand vous partez de chez vous même pour deux minutes ainsi que la nuit.
- o Vérifiez que vous n'êtes pas suivis quand vous rentrez dans le parking et attendez que le portail ou la porte de garage se referme.
- o Ne laissez rien de visible dans votre véhicule, qui puisse attirer l'oeil.
- o Effacez tous les signes ou marques ayant pu être apposés sur votre porte palière.

Cabinet TABONI SAS